

Matinée de mobilisation mercredi 31 août dans les écoles : Explications et mode d'emploi à l'usage des enseignants

Les syndicats d'enseignants neuchâtelois rejettent la nouvelle grille salariale que le Conseil d'Etat entend introduire en 2017, notamment car elle réduit le salaire de carrière de tous les enseignants, quel que soit leur niveau d'enseignement.

Les syndicats d'enseignants SSP et SAEN écriront au Département (DEF) pour annoncer qu'ils appellent les enseignants à se mobiliser le mercredi 31 mai sur leur lieu de travail, soit en prolongeant de 15 minutes une pause de la matinée, soit en ne donnant pas tout ou partie de leurs leçons, mais en garantissant la surveillance des élèves.

Les syndicats ont également rédigé deux modèles de lettres (l'un au nom des syndicats et qui ne peut être modifié ; l'autre au nom de l'enseignant-e et qui peut être modifié ; vous les trouverez ci-joint), pour informer les parents que le mercredi 31 août, à l'appel des syndicats d'enseignants, les enseignants se mobiliseront sur leur lieu de travail. Vous pourrez ainsi faire parvenir aux parents quelques jours à l'avance l'un de ces courriers, voire les deux si vous le souhaitez. Nous précisons que ces courriers doivent soit être donnés en mains propres aux parents, soit être envoyés par la poste. Les transmettre aux parents par l'intermédiaire des enfants n'est pas recommandé.

Ne pas donner ses leçons, tout en surveillant les élèves : comment faire ?

Les solutions seront sans doute différentes suivant les degrés et les leçons. Pour trouver les solutions adéquates, nous vous invitons à en discuter avec vos collègues lors des pauses ou après les cours. Une possibilité est de rester en classe, une autre est de sortir dans la cour.

Si vous décidez de rester en classe, vous pouvez par exemple proposer aux élèves d'apporter des jeux de société.

Dans un collège primaire, par exemple, les enseignants ont décidé de ne pas donner la dernière période de la matinée et de se rendre dans la cour avec les élèves. Cela permettra aux collègues d'être ensemble et de donner une bonne visibilité à leur action lorsque les parents viendront rechercher leurs enfants.

Dans un autre collège, les enseignants, qui ne donneront pas non plus la dernière période, inviteront les parents à les rejoindre pour les soutenir et afin qu'ils puissent leur expliquer la situation. Cette invitation sera précisée dans leur lettre aux parents. L'idée est de prendre les parents AVEC et d'en faire des alliés pour défendre un enseignement de qualité.

La pause prolongée d'un quart d'heure

Les enseignants peuvent aussi décider de prolonger d'un quart d'heure l'une des pauses de la matinée et de se réunir dans la cour du collège.

Cette action est l'occasion d'échanger avec les collègues sur la nouvelle grille salariale, de les convaincre de participer à la manifestation du 15 septembre à Neuchâtel, voire même de préparer des interventions pour l'Assemblée générale qui suivra la manifestation (et devra décider de la suite à donner à la mobilisation).

Pour mémoire, la manifestation du 15 septembre partira de la gare de Neuchâtel à 18h30 (rendez-vous dès 18h). Elle passera par le centre-ville avant de se diriger vers la cité universitaire où aura lieu une assemblée générale de la fonction publique qui devra décider de la suite à donner à la mobilisation (quelles mesures de lutte, quand, comment, etc.)

Les banderoles

Elles sont un bon moyen de donner de la visibilité à cette matinée de mobilisation et aussi d'établir une relation concrète entre collègues. Nous vous conseillons de les confectionner à l'aide de vieux draps et de les accrocher à différents endroits (dans la cour d'école, sur les façades entre deux fenêtres, etc.). Quant aux slogans, voici quelques exemples (n'hésitez pas à laisser libre cours à votre imagination) :

Non à une grille salariale au rabais !

Non aux économies sur le dos des enseignants !

Pas d'éducation de qualité sans enseignants payés correctement !

La nouvelle grille salariale nuit gravement à la motivation des enseignants

Non à une grille salariale qui dégrade la situation des enseignants déjà parmi les moins bien payés de Suisse !

Se serrer la ceinture pour boucher les trous ? Non à de nouvelles économies sur le dos des enseignants et des élèves !

Bientôt une pénurie d'enseignants ? Que fait le Conseil d'Etat ? Il baisse les salaires !

Politique salariale du Conseil d'Etat : à quand la fermeture des écoles pour cause de caisses vides ?

Remarque

Le fait de prolonger une pause de 15 minutes ou ne pas donner une partie de ses leçons tout en assurant la surveillance des élèves ne devrait pas avoir de conséquences pour les enseignants. Mais si certains problèmes devraient se présenter, nous vous invitons à en informer le SSP (neuchatel@ssp-vpod.ch) ou le SAEN (info@saen.ch).

L'annonce payante dans la presse régionale

Lors de l'assemblée générale de la fonction publique du 20 juin dernier, nous avons décidé de publier dans L'Express et dans L'Impartial une pleine page pour dénoncer les mensonges du Conseil d'Etat,

qui prétend que la réforme de la grille salariale apporte des améliorations répondant aux revendications des enseignants, ainsi que pour appeler à la manifestation du 15 septembre.

Une annonce d'une page pleine coûte plus de 9000.- francs. 1450.- francs ont déjà été récoltés lors de l'assemblée générale de la fonction publique du 20 juin. Lors d'une assemblée de rentrée dans une école, 400 francs ont été rassemblés par les enseignants. Ce soutien financier constitue aussi une forme de soutien à la mobilisation.

Si vous souhaitez en faire autant, vous pouvez faire un don sur le CCP suivant : 23-665910-4 (SSP-RN, 2300 La Chaux-de-Fonds, avec l'indication « don pour la page payante dans la presse »)

Faire circuler l'information

L'échange d'information et de propositions est très important pour renforcer notre mouvement.

Parlez autour de vous de la mobilisation du 31 août, afin qu'elle soit suivie par une majorité d'enseignants, qu'ils soient syndiqués ou non !

Parlez de notre manifestation du 15 septembre – rendez-vous à 18h00 à la gare de Neuchâtel et départ à 18h30! Il faudra être nombreux ! Mobiliser les collègues et spécialement les jeunes qui sont concernés ! Utilisez vos réseaux sociaux : WhatsApp – Facebook – Twitter – etc. afin que l'information touche le plus de monde possible.

Retour de l'information aux syndicats

Merci également de penser à informer les syndicats (neuchatel@ssp-vpod.ch ou info@saen.ch) par retour de courrier des mobilisations qui seront organisées le 31 août dans votre collège ! Ce retour d'information doit nous permettre de faire état de la mobilisation à la presse. Il est également important que le Conseil d'État mesure ainsi notre détermination.

Merci aussi de nous informer si les enseignants de votre collège ou cercle scolaire ont décidé de se mobiliser lors de la manifestation du 15 septembre (avec si possible un chiffre approximatif à l'appui) !